

Comprendre ce qu'est le revenu agricole

FICHE QUESTIONS SUR... n° 10.08.Q01

Mots clés : revenu agricole - écart revenu - performance agriculture - comptabilité agricole

Le revenu des agriculteurs est une question qui revient régulièrement dans le débat public, assortie d'une espèce de cacophonie : la MSA déclare que 30 % des agriculteurs gagnent moins de 350 € par mois, l'AGPB que les céréaliers gagnent à peine le SMIC, tandis que la Commission des Comptes de l'Agriculture indique – pour 2021 – un revenu par agriculteur le plus élevé de tous les temps, multiplié par 3,2 par rapport à 1980 ! L'objet de cette note est de clarifier techniquement et économiquement cette question très sensible humainement et politiquement.

Pourquoi s'intéresse-t-on autant au revenu des agriculteurs ?

On s'intéresse au revenu agricole pour des raisons très différentes :

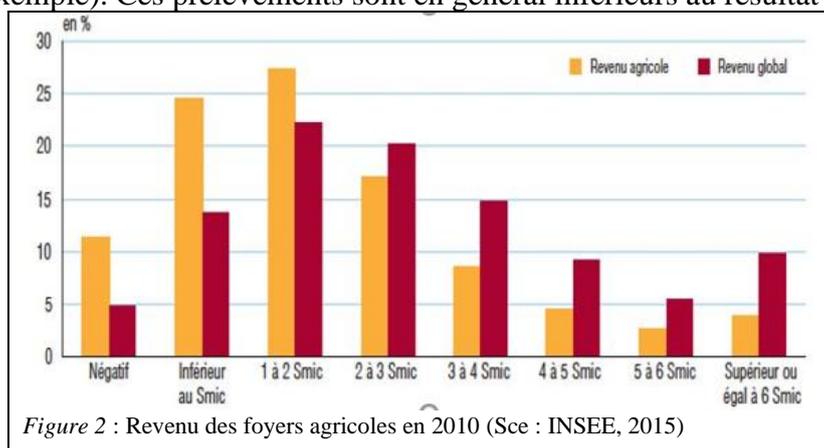
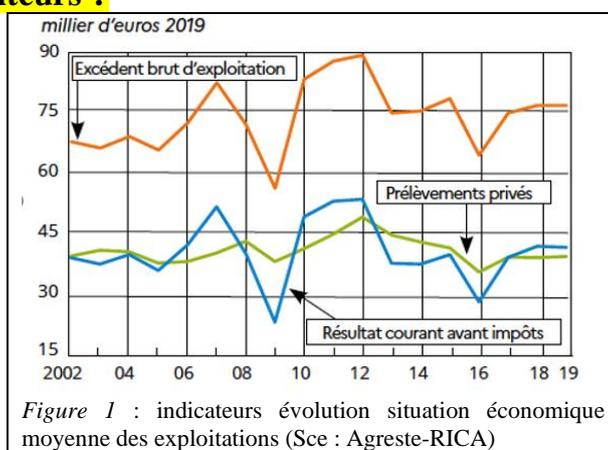
- Connaître la performance globale de la *ferme France* (résultat global des exploitations agricoles françaises), pour la situer par rapport à ses concurrents et positionner son évolution dans le temps.
- Connaître le revenu des agriculteurs comme marqueur à la fois de l'évolution de leur situation dans le temps, de la disparité des résultats selon les productions, mais aussi de l'évolution du revenu des agriculteurs par rapport à ceux des autres catégories socio-professionnelles.
- Mesurer l'évolution des différents types, des systèmes agricoles, des territoires.

Le revenu agricole est rapidement devenu un enjeu syndical et politique, d'où sa forte audience.

Revenu des agriculteurs de quoi parle-t-on ?

Quand on dit qu'un agriculteur sur trois gagne moins de 350 € par mois, on assimile implicitement un résultat d'entreprise à un salaire net perçu par un salarié ; c'est un raisonnement dépourvu de sens. L'exploitation agricole est une entreprise, elle dégage donc un résultat d'exploitation, au sens comptable ; sa trésorerie dépend de son résultat, mais pas uniquement puisqu'elle est également fonction de la façon dont sont financés ses investissements et le cycle de production. On peut ainsi, à la fois, dégager un résultat comptable positif et avoir une trésorerie négative, par exemple si on a fortement autofinancé ses investissements ou si on a de grosses créances chez des clients ; la situation de trésorerie conditionne évidemment la rémunération que pourra se verser l'agriculteur. L'agriculteur, travailleur non salarié, effectue des prélèvements de trésorerie qui constituent son pouvoir d'achat familial, et servent parfois à rembourser des emprunts réalisés en privé (foncier, par exemple). Ces prélèvements sont en général inférieurs au résultat comptable dégagé, car celui-ci doit aussi financer une part des investissements ; parfois, ils peuvent être supérieurs au résultat (une mauvaise année par exemple), et alors diminuent la trésorerie de l'entreprise, mais cette situation ne peut se répéter trop souvent.

La Figure 1 illustre cette situation. On y voit que les prélèvements privés nets moyens varient assez peu : entre 35 000 et 45 000 € par exploitation soit 25 à 30 000 € par travailleur familial.



Les agriculteurs sont des gestionnaires avisés souvent bien conseillés.

Fondamentalement, une comptabilité constitue un outil de connaissance de la situation économique et patrimoniale d'une entreprise ; c'est d'abord un élément de confiance pour les tiers (banques, fournisseurs). Le résultat comptable de l'entreprise agricole sert aussi au calcul de la fiscalité, des cotisations sociales et – pour l'immense majorité des agriculteurs soumis au régime du Bénéfice Agricole – de conditions pour l'obtention de certaines aides (prime à l'emploi, bourses scolaires, avantages sociaux).

Dans une situation économique donnée, comme tous les chefs d'entreprise, les agriculteurs vont chercher, à réduire l'assiette de l'impôt : c'est l'optimisation. Plusieurs moyens sont à leur disposition, dans la limite de la réglementation et de l'abus de droit : stratégies d'amortissement, d'évaluation des stocks, de provisions et réintégrations, d'organisation juridique en plusieurs entités, de société holding. Il s'agit essentiellement d'étaler des revenus, en particulier par des amortissements et provisions, ce qui revient à reporter à plus tard une partie du revenu déclaré. On cherchera aussi les mesures permettant de soustraire une partie des revenus aux prélèvements obligatoires : faveurs très conjoncturelles (*suramortissement Macron* par exemple), ou encore différents mécanismes d'exonération des plus-values. Les agriculteurs pourront également avoir des stratégies sur ce qu'ils inscrivent au bilan ou gardent en patrimoine privé (foncier, placements...)

Les revenus de l'exploitation agricole ne sont pas les seuls revenus disponibles des agriculteurs

Les données relatives à la diversité des revenus sont rares, car elles demandent un traitement spécifique (appariement entre données fiscales et données RICA par exemple). Une publication INSEE de 2015 montre que 53 % des foyers avaient, en 2010, des revenus annuels d'activités autres que l'agriculture, pour environ 16 000 €, souvent le salaire du conjoint. 54 % des foyers ont des revenus fonciers (notamment les associés de GAEC qui mettent à disposition leurs terres propres) représentant 5 000 € environ. 13 % des foyers ont des pensions de retraite pour 9 800 €. Pour les petites exploitations (production brute inférieure à 25 000 €), ce pourcentage atteint 37 %. Les autres revenus sont donc une forte composante du pouvoir

d'achat des ménages agricoles : en ne comptabilisant que les revenus agricoles en 2010, 35 % des agriculteurs avaient un revenu du foyer inférieur à un SMIC, mais en intégrant les autres revenus, ce taux est quasiment divisé par deux et descend à 18 %.

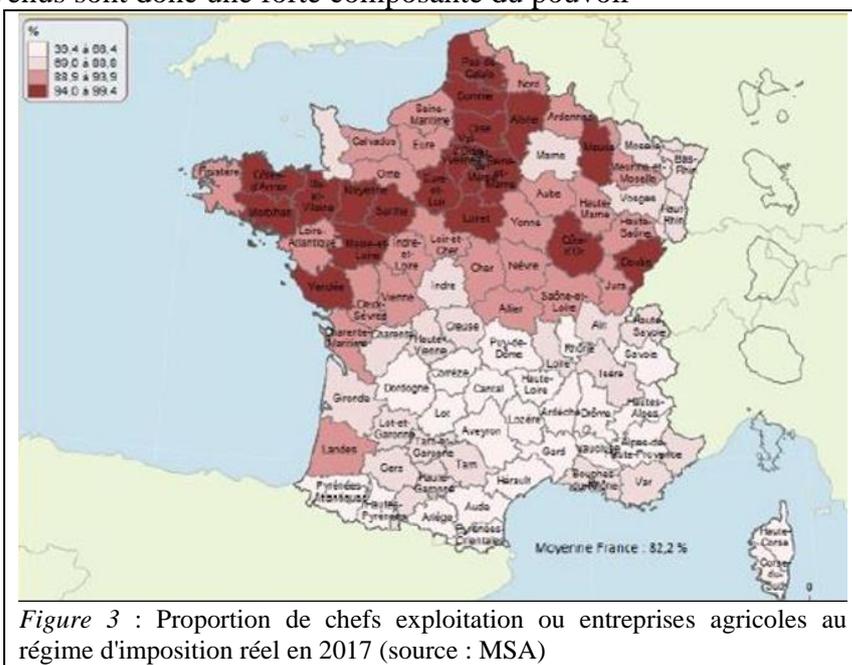
Qu'entend-on par revenu agricole ?

De même que le résultat comptable et le disponible pour vivre sont deux données différentes, la notion de résultat ou de revenu est une donnée polysémique variant avec l'organisme qui calcule la donnée.

Les cabinets comptables et Associations de Gestion et de Comptabilité

Ces structures établissent les comptes des exploitations agricoles relevant du bénéfice agricole réel (82 % des 451 000 exploitations agricoles, MSA 2017), selon les normes comptables et le code général des impôts. Elles produisent des comptes avec calculs de marge, coût de production, prix d'équilibre, en intégrant des données extra comptables (surface, animaux, rendements, affectation des charges). Ces comptes, servant d'assiette aux différents prélèvements, sont l'objet d'optimisation fiscale pour les réduire, y compris pour les entreprises ayant un faible résultat afin d'optimiser les bourses et autres transferts sociaux.

La force de ces données est l'exhaustivité, le niveau de précision et l'approche gestion, mais leur faiblesse est que les éléments de gestion sont calculés différemment selon les organismes. Ceux-ci en font des traitements et des études ponctuels, mais refusent généralement consolidations et/ou interactions d'envergure avec la statistique publique ou de recherche ; sur le long-terme, cette attitude est dommageable à l'intérêt des



agriculteurs, des filières, et des territoires, alors que l'indispensable confidentialité pourrait être respectée par des solutions d'anonymisation.

La Mutualité Sociale Agricole

La MSA reçoit les DRP (*Déclaration de Revenu Professionnel*), qui sont des déclarations du revenu à partir des liasses fiscales, donc optimisées. Elle en fait un traitement national et publie des chiffres globaux, qui sont un revenu servant d'assiette pour les prélèvements, mais en aucune manière ne constituent le *revenu pour vivre des agriculteurs*. La force de cette base de données est qu'elle contient les 360 000 résultats des comptabilités réelles, sa faiblesse est qu'elle ne permet aucune étude analytique détaillée.

Le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole)

C'est une enquête annuelle de l'Union Européenne depuis 1968. Des données comptables et technico-économiques détaillées sont collectées auprès d'un échantillon d'exploitations afin d'analyser leurs revenus et leur diversité, d'évaluer et de simuler l'impact des politiques agricoles. Des retraitements sont faits pour cerner au plus près la réalité économique, neutraliser les optimisations fiscales. La force de cette base est son harmonisation européenne, sa représentativité statistique, son caractère public. Sa faiblesse réside dans son volume. Une base 8 000 comptabilités en France permet une représentativité nationale, régionale, par grand système mais ne permet pas d'aller très loin dans la segmentation, ni de capturer dans le détail l'hétérogénéité croissante des situations, et encore moins d'en comprendre les déterminants. Ces comptabilités calculent le RCAI (*Résultat Courant Avant Impôt*) qui sert à rémunérer le travail non salarié (dont les charges sociales de l'exploitant, qui ne sont pas déduites) et les capitaux propres.

Le service de la statistique du Ministère de l'agriculture et de l'INSEE

Il établit tous les ans le compte agricole de la nation. Pour cela, il calcule un compte global de la *ferme France* à partir de données macroéconomiques estimées (par exemple le total des intérêts perçus par les banques, le total du lait acheté aux agriculteurs français par toutes les laiteries) ; chaque variable est indiquée en volume et en valeur. En divisant par le nombre d'agriculteurs, le Ministère de l'agriculture calcule deux indicateurs : le *résultat global* et le *résultat par travailleur non salarié*. L'intérêt est une approche assez fine par poste de produit et de charge au niveau national, la faiblesse réside dans la globalité du calcul.

Les organisations agricoles

Elles gèrent des réseaux d'observation ou de fermes de références, par production et système de production, avec des typologies souvent très élaborées. Leur force réside dans le niveau de détail des observations et des données qui sont enregistrées pour comprendre finement les processus évolutifs à l'œuvre dans les exploitations ; leurs faiblesses se trouvent dans leur coût de gestion, et surtout dans leur absence de représentativité statistique : on comprend, sans pouvoir mesurer un impact. Les banques, accordant des prêts aux agriculteurs, collectent des informations économiques et financières, ensuite retraitées en *scoring* pour déclencher (ou non) les financements et déterminer les caractéristiques y afférents. Ces données financières précises et exhaustives restent cependant au sein de ces organismes.

Quelle approche économique du revenu agricole français ?

Un résultat agricole de la ferme France qui ne baisse plus

Le résultat global de la *ferme France* a régulièrement baissé de 1980 jusque vers 2005. Depuis 2000, la production agricole nationale ne progresse plus. Jusqu'en 2005, les prix étaient en baisse quasiment constante ; ce n'est plus le cas : les prix agricoles ne baissent plus en tendance, ce qui stabilise le résultat global, mais avec des variations interannuelles plus fortes qu'auparavant.

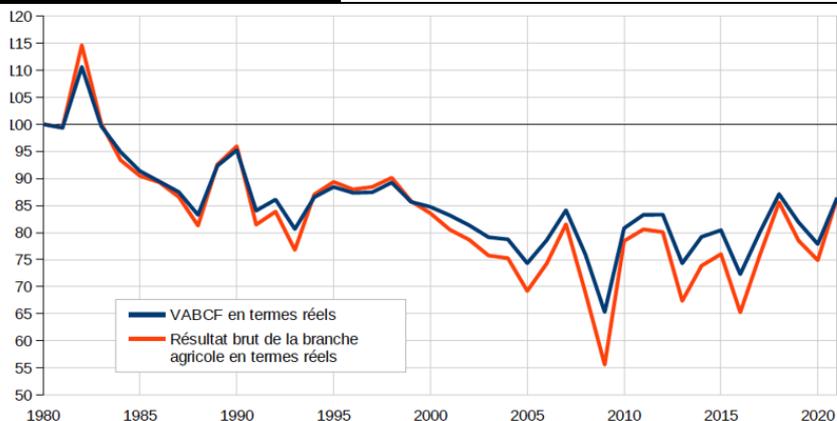
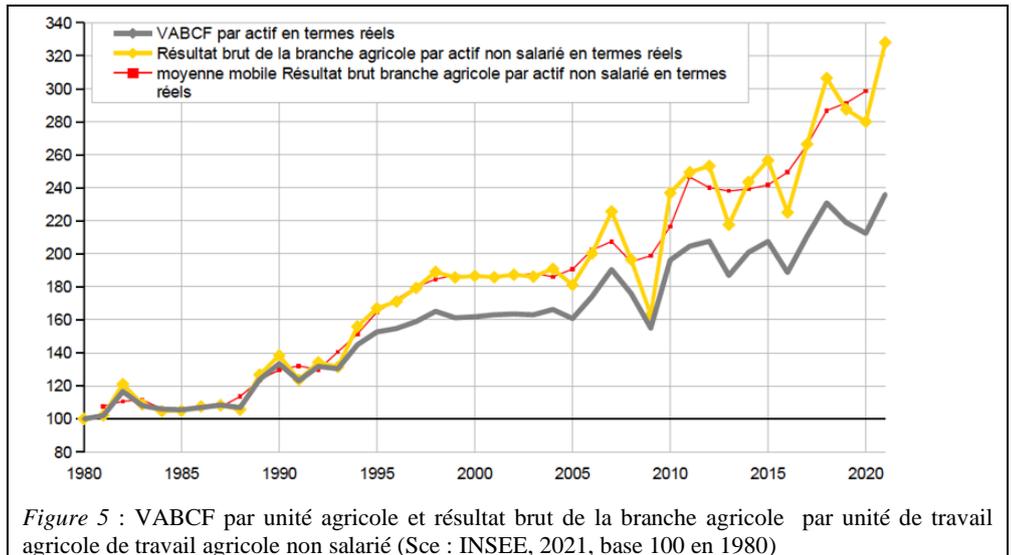


Figure 4 : VABCF (Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs) et résultat brut de la branche agricole (Sce : INSEE, compte prévisionnel de l'agriculture, estimation novembre 2021, base 100 en 1980)

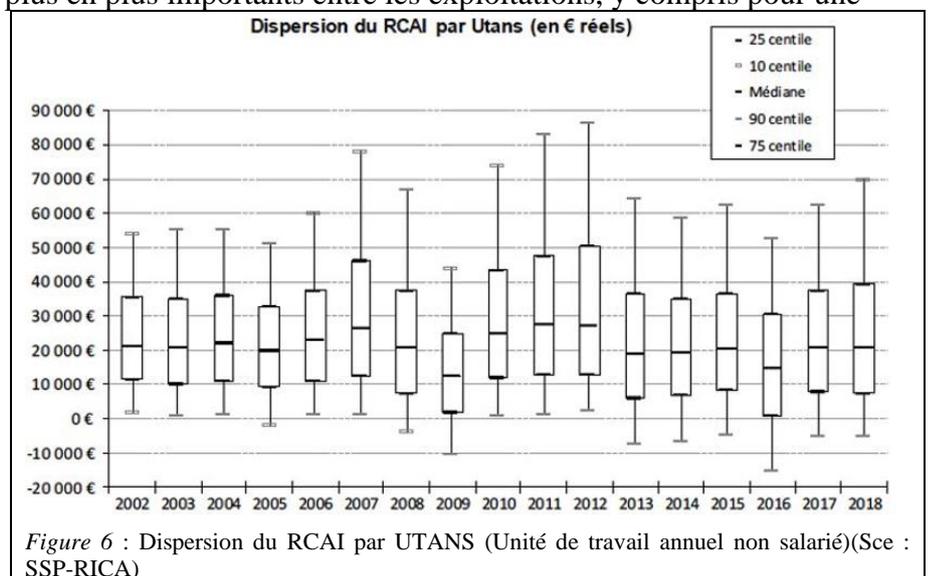
Un résultat agricole par agriculteur qui augmente en tendance depuis 2010

Nous sommes entrés dans une ère inédite : depuis une dizaine d'années, le résultat par agriculteur augmente en tendance, mais avec des variations interannuelles de 20 % autour de la tendance conduisant à des écarts N/N-1 de 40 %. Il n'y a donc, à proprement parler, pas de crise globale et générale du revenu agricole.



Des écarts de résultats de plus en plus importants

Cette situation cache des écarts de plus en plus importants entre les exploitations, y compris pour une même région et une même production. La Figure 6 montre ces écarts à partir des données RICA. On voit qu'il y a un facteur 4 entre le 1^{er} et le 3^e quartile : les exploitations du quart supérieur ont donc un revenu 4 fois supérieur à celui des exploitations du quart inférieur, avec un écart de l'ordre de 30 000 € par an. Ces écarts s'agrandissent "par le haut" les années où le résultat moyen augmente. C'est sans doute là que se situe la véritable crise du revenu agricole français.



Ce qu'il faut retenir :

Le pouvoir d'achat privé de l'agriculteur dépend du résultat de l'entreprise agricole, mais n'y est pas directement corrélé et il est moins variable ; revenu et prélèvements de l'exploitant convergent toutefois sur le temps long. Tous ces éléments induisent donc d'importantes différences entre la performance économique et financière, et le résultat comptable de l'entreprise, mais aussi avec la situation personnelle de l'entrepreneur. En 2010, pour l'ensemble des agriculteurs, le revenu agricole représentait 63 % du revenu déclaré par le foyer fiscal.

Il y a des différences sensibles dans la manière de raisonner un résultat d'entreprise agricole et les bases de données les plus puissantes, celles des organismes comptables ne peuvent aujourd'hui pas encore contribuer à éclairer le débat public. Le revenu des agriculteurs est donc assez difficilement connu dans le détail. L'outil statistique actuel permet mal de cerner avec précisions ces disparités, et encore moins d'en expliquer les dynamiques et déterminants. Il semble que les écarts ont tendance à s'accroître, notamment les bonnes années, ils se creusent alors beaucoup plus *par le haut*. C'est sans doute là que se situe la véritable crise du revenu agricole français.